

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

26 Mai 1875.

Chronique générale.

LA SÉANCE D'HIER.

Avant de faire procéder au scrutin pour la nomination de la commission constitutionnelle, M. le président fait décider que, pendant le dépouillement des votes, la Chambre se croisera les bras, en d'autres termes qu'elle ne reprendra que demain la discussion des chemins de fer, commencée la veille.

Les urnes sont immédiatement posées sur la tribune et le défilé commence.

Pendant cette longue opération, deux incidents sont vivement remarqués : Une longue conversation entre M. Buffet et Mgr Dupanloup et un entretien non moins long entre MM. Thiers et Gambetta.

Si nous sommes bien informés, Mgr Dupanloup aurait fait part à M. Buffet de son intention bien arrêtée de demander la mise à l'ordre du jour de la loi sur l'enseignement supérieur.

Entre les deux chefs des gauches, la question du scrutin de liste a été longuement agitée. MM. Thiers et Gambetta se sont trouvés en parfait accord.

4 heures.

Pendant le dépouillement du scrutin, M. Krantz ayant déposé le rapport touchant l'installation des deux Chambres, la majorité a décidé d'en entendre la lecture.

Ce rapport, après avoir exposé les divers projets proposés par les architectes du palais de Versailles et par celui de l'Assemblée, conclut : « Il est ouvert pour l'exercice 1875 un crédit de 1,600,000 fr. pour l'installation dans l'aile gauche du palais de Versailles, et un crédit de 450,000 fr. pour l'appropriation de la salle des délibérations du Sénat dans la salle occupée actuellement par la Chambre des députés.

L'Assemblée, consultée, décide que la discussion de ce rapport aura lieu demain. (Agence américaine.)

Sur la décision du centre gauche en faveur du scrutin de liste, on lit dans le *Moniteur universel*, qui passe pour être l'organe particulier du ministère de l'intérieur :

« Pendant que le cabinet était abandonné par le centre gauche, celui-ci, de son côté, livré à lui-même, s'engageait dans un sens contraire aux vues du gouvernement et aux convictions des conservateurs.

« D'où cette conclusion que le ministère est placé aujourd'hui dans l'alternative ou de se résigner au scrutin de liste, ou de courir les chances d'une crise politique. Or, il n'est plus douteux aujourd'hui que M. le vice-président du conseil ne soit résolu à remettre son portefeuille si l'Assemblée ne se prononce pas en faveur du scrutin d'arrondissement. M. Dufaure est dans le même cas, et il est également de notoriété publique que le chef de l'Etat est entièrement acquis à des idées analogues.

« On peut ajouter qu'en cela il n'a fait que suivre la tradition gouvernementale depuis 1873, car personne n'ignore que M. Thiers est le véritable inventeur du scrutin d'arron-

dissement, qui faisait partie de ses lois constitutionnelles.

« La question est donc nettement posée entre le gouvernement et les 300 voix des trois groupes de la gauche.

« Si le ministère n'obtient pas la majorité, que devient l'application des lois constitutionnelles ? S'il l'obtient, que devient la majorité du 25 février, dont les principaux éléments auront voté contre lui ? »

Nous lisons dans une correspondance du *Messenger d'Indre-et-Loire* :

« Le maintien provisoire de la paix obtenu à Berlin par l'empereur de Russie nous aurait coûté, assure-t-on, d'assez pénibles sacrifices. Non-seulement les nominations d'officiers dans l'armée territoriale sont ajournées, mais il y aurait également suspension pour l'équipement et l'habillement de cette armée.

« Il faudrait attendre, pendant un temps plus ou moins long, des circonstances plus favorables ou des exigences moins menaçantes de la part de l'Allemagne.

« Les dépenses du ministère de la guerre, dans le budget préparé par M. Léon Say, sont réduites aux plus rigoureuses nécessités, afin d'éviter les réclamations du cabinet de Berlin. Les grandes puissances amies auraient conseillé à notre gouvernement ces pénibles sacrifices. Ayons patience et comptons sur des temps meilleurs. »

Tandis que le produit de nos impôts va toujours en augmentant, il est fort en baisse en Prusse.

Dans ce pays, les recettes des impôts sur les articles de consommation accusent pour les mois de janvier, février et mars 1875, une différence en moins, sur la période correspondante de 1874, d'environ 8,000,000 de marks (10 millions de francs).

Est-ce là ce qui excite la mauvaise humeur de la Prusse contre nous ?

La semaine dernière, l'amiral Touchard a amené son pavillon de commandement de l'escadre de la Méditerranée. Il était sept heures du soir. Le lendemain matin, à huit heures, le vaisseau le *Magenta* a hissé le pavillon de son successeur, l'amiral La Roncière, et l'a également salué d'une salve de 41 coups.

Notre rade présente un spectacle magnifique et imposant. 16 navires de guerre y sont actuellement mouillés. Ce sont :

Les cuirassés de 1^{er} rang : L'*Océan*, le *Magenta*, le *Marengo*.

Les cuirassés de 2^e rang : L'*Alma*, l'*Armide*, la *Thétis*, la *Reine-Blanche*, la *Jeanne-d'Arc*.

Le cuirassé de 3^e rang : L'*Implacable*.

Le vaisseau à hélice : L'*Alexandre*.

Le croiseur : le *Forfait*.

Le brick : le *Janus*.

Les grands transports à hélice : la *Creuse*, la *Corrèze*, l'*Hermione*.

La corvette stationnaire : la *Provençale*.

Le *Times*, faisant allusion à la note circulaire envoyée par l'Angleterre pendant la crise récente, dit que la France et l'Allemagne semblent fort étonnées que le comte Derby ait osé offrir ses conseils en cette occasion. « Nous n'hésitons pas à dire, conti-

nue le journal anglais, que, comparée aux autres nations, l'Angleterre est au moins aussi forte aujourd'hui qu'à la veille de la grande guerre française. Les nations de l'Europe continentale se trompent si elles s'imaginent que l'Angleterre cessera d'employer sa diplomatie dans la cause de la paix et la défense de la justice. Nous trouvons à présent les affaires françaises plus intéressantes que les nôtres, et le ministère des affaires étrangères pourrait facilement redevenir le département le plus important chez nous. »

L'Angleterre ne s'est jamais aussi peu préoccupée que cette année de son alimentation. Les bas prix semblent y être forcés par l'abondance des offres qui lui parviennent de toutes parts, et, de fait, la baisse acquise est telle qu'on paye aujourd'hui les froments 8 fr. 50 par hectolitre meilleur marché que l'année dernière à pareille date. La préparation des blés est telle, que la culture arrive à céder sans trop de difficulté au mouvement qui entraîne ainsi les cours à la dérive.

Bien que depuis quelques jours on ait fait courir en Angleterre et en France les bruits les plus alarmants sur la situation des récoltes aux États-Unis, les prix des céréales continuant de baisser à New-York, ce renseignement nous en dit assez sur l'origine et la valeur des bruits en question.

Le *Journal officiel* publie la note suivante :

« La conférence diplomatique du mètre s'est réunie au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. le duc De-cazes, pour procéder à la signature de la convention dont elle avait arrêté les termes dans sa séance du 15 avril dernier.

« Les Etats dont les plénipotentiaires ont été autorisés à signer cet acte international sont : l'Allemagne, la République Argentine, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Brésil, le Danemarck, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Italie, le Pérou, le Portugal, la Russie, la Suède et Norvège, la Suisse, la Turquie et le Venezuela.

« Une disposition spéciale réserve, d'ailleurs, à tous les autres gouvernements la faculté d'accéder ultérieurement à la convention. »

Etranger.

ALLEMAGNE.

Selon le correspondant berlinois de la *Gazette de Cologne*, qui est connu sous l'épithète de « correspondant diplomatique, » les affaires de la grande politique ne troubleront point la tranquillité de l'empire pendant la saison d'été. Le même correspondant ajoute cependant que, si une « circulaire » du prince de Bismark à l'égard de la loi française sur les cadres n'existe pas, il n'est pas moins vrai que les représentants de l'Allemagne à l'étranger ont reçu des communications sur le langage à tenir à ce sujet.

Dans la *Post*, on trouve des propos bien aigres sur la politique et l'attitude du gouvernement actuel de l'Angleterre. Ce journal officieux exprime le désir d'arriver à un arrangement quelconque avec la France, arrangement excluant à tout jamais le renou-

vellement d'hostilités entre les deux nations et formant la base d'une alliance anti-britannique. La *Gazette de Francfort* se moque de ces fantaisies, nées du mécontentement causé par l'attitude anti-bismarkienne du *Times*, et ayant très-peu de chances d'être réalisées.

RUSSIE.

La *Gazette de la Croix*, toujours bien informée en ce qui touche la cour de Russie, rapporte que l'empereur Alexandre quittera Ems le 14 juin pour le château de Jügenheim dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. Sa Majesté séjournera pendant quinze jours dans ce charmant endroit, tout entouré d'un parc naturel et offrant les plus belles vues sur la plaine du Rhin. Le 25 juin, le czar part pour Weimar, et le 26 pour Varsovie, où il y aura de grandes revues militaires. Le 4 juillet, l'empereur Alexandre sera de retour à son château d'été à Zarskoë Selo. Il y aura alors encore de grandes masses de troupes à passer en revue dans le camp de Krasnoë-Selo, et le roi de Suède assistera à ces revues. On annonce son arrivée auprès de la cour russe pour le 6 juillet, après une visite de quelque durée que les Majestés Suédoises rendront à la cour de Copenhague. Toute la police de la Russie européenne sera réorganisée de nouveau, et la solde des officiers, sous-officiers, comme celle des agents simples gardes de paix, quelque peu augmentée.

La Sibérie aura l'année prochaine une université ; ce sont des gentilshommes russes qui fournissent le capital de fondation. Ce pays, si redouté, aura peut-être un grand avenir. Ce sont surtout les Américains qui prédisent un développement inespéré du commerce entre le côté pacifique de l'Amérique et le pays asiatique parcouru par le fleuve Amour. Du reste, ils prétendent que la configuration des deux pays est analogue et la population nomade des indigènes de la même race que les Indiens du Nord. (Agence américaine.)

ITALIE.

La promenade carnavalesque de Garibaldi dans les petites villes de l'ancien territoire pontifical pourrait défrayer pendant longtemps la verve du chroniqueur le moins inspiré, tant grotesques qu'en ont été les incidents. Le *speech* prononcé par le héros, les *toasts* portés à sa santé et à la santé des habitants de Velletri, les inscriptions commémoratives de la bataille du 19 mai 1849, qui se termina par la fuite des chemises rouges, une mise en scène d'opéra-comique, les récits trop enthousiastes de certains journaux, voilà certainement matière à une pièce du Palais-Royal. Nous avons la conviction que la salle du théâtre des bouffonneries joyeuses rirait de bon cœur.

Le plus curieux de cette affaire, c'est que Garibaldi a fortement mécontenté les frères et amis qui ne lui pardonnent pas de n'avoir pas osé crier : *Vive la République !*

Voici le texte du discours du grand chef :

« Je suis joyeux de me trouver au milieu de vous après vingt-six ans de vicissitudes surmontées.

« Je te salue, ô très-fort peuple de Velletri ! (Applaudissements.)

« Je vous remercie de cœur du bel accueil que vous me faites. Merci !

« Nous nous sommes connus dans une journée qui était bien plus chaude qu'au-

jour d'hui... Alors le chaud de la saison était dépassé par le chaud des fusillades ! Fusillades qui, pour notre malheur, durent s'échanger entre frères !

» Je me souviens du Bourbon, mais je ne m'en souviens pas avec haine. Il eut le malheur de naître sur le trône, et aujourd'hui il est exilé comme nous l'avons été. Il essuie, lui aussi, le déplaisir de l'exil, et peut-être il souffre le besoin... Pardonnons-lui. (Sensation.)

» Je me souviens avec orgueil de la glorieuse République romaine qui était vraiment la représentante de la volonté du peuple.

» Nous fûmes obligés de combattre un roi chargé de crimes. Nous avons chassé ses soldats de Palestine et nous les avons défaits en cette héroïque cité. (Applaudissements.) Ce combat fut précurseur des batailles qui donnèrent ensuite à l'Italie des millions de fils qui avaient été séparés depuis beaucoup de temps.

» Les soldats bourbonniens étaient italiens !

» Espérons que ne viendra pas une époque où il soit nécessaire de semer des os de frères sur cette terre.

» Si l'étranger osait envahir notre sol sacré, la génération qui s'élève saura faire respecter le drapeau italien. (Applaudissements prolongés.)

» Je remplis un devoir en vous présentant mon chef d'alors, le général Avezzana, le vétéran de cent batailles, combattues en Italie et en Amérique. (Applaudissements.)

Garibaldi n'a pas osé crier : *Vive la République !* parce que M. Minghetti, sachant que le héros était dans l'intention de se rendre à Velletri pour y célébrer un de ses anniversaires chéris, lui avait fait promettre de ne pas mettre, par de fâcheuses intempérances de langage, le cabinet et le gouvernement dans une fâcheuse position. Garibaldi promit d'être sage, mais à la condition que le ministre s'engagerait à faire voter par les Chambres le projet de loi relatif à la canalisation du Tibre.

Grâce à ce marché passé entre le ministre et le héros, ce dernier s'est contenté d'amuser la galerie sans trop politiquer.

La famille *morganatique* de Garibaldi l'accompagnait à Velletri, ainsi que le général Fabrizi et le syndic de Rome, M. Venturi, qui a dit :

« Je suis reconnaissant envers les représentants de cette noble cité de m'avoir fait l'honneur de m'inviter à accompagner le héros italien. Je vous apporte un salut de Rome et ses félicitations pour la solennité de cette journée si belle et si glorieuse ! »

On avait permis à des femmes de Velletri d'assister comme spectatrices au banquet, afin qu'elles puissent voir le grand homme manger et boire. Mais au bout de quelques instants, elles ont toutes déserté la salle ; la pudeur, paraît-il, leur a commandé cette retraite.

Nous ne reproduirons pas les articles consacrés par la *Capitale* et par d'autres feuilles du même cru à ces manifestations. Ils sont ridicules sans être drôles.

Sur la porte de la ville de Velletri on lit aujourd'hui, gravées dans le marbre, les deux inscriptions suivantes :

« Garibaldi ayant mis en fuite le Bourbon, ici, le 19 mai 1849, prédisait la rédemption de l'Italie. La commune, baptisant d'un si grand nom la place, posa, lui présent, ce souvenir. 1875 »

« Jeunes hommes généreux qui, suivant le grand homme, tombâtes par la main de vos propres frères, condamnés par la discipline à une si désastreuse aventure, la patrie se souvient et se souviendra de vous éternellement. (in sempiterno) 1875. »

Ces inscriptions peuvent fournir des réflexions sérieuses au représentant actuel de la vieille maison de Savoie, qui tient à celle des Bourbons par de nombreuses alliances. Débordé par le flot révolutionnaire qui monte toujours autour de lui, le roi Victor-Emmanuel en est réduit à subir des humiliations qui s'adressent directement à sa famille et à la dignité royale. Après avoir été le jouet et l'instrument des sectes, Dieu veuille qu'il n'en devienne pas la victime !

On écrit de Constantinople :

« La famine continue à faire les plus grands ravages en Asie-Mineure. Un comité a été formé sous les auspices des membres les plus influents de la colonie anglo-fran-

çaise pour soulager ceux qui ont été le plus frappés par la disette.

» Les nouvelles les plus désastreuses continuent à arriver à ce comité quant à la perspective de l'hiver.

» Les récoltes sont à peine un dixième de la moyenne, et, par conséquent, il y a déficit d'un million de boisseaux de grains.

» Les fièvres typhoïdes et autres maladies qui accompagnent la famine sont nombreuses parmi les vieillards, les faibles et la jeunesse. Ce n'est pas seulement le pain qui fait défaut, mais aussi le combustible, les abris, les vêtements, etc., car pendant l'année dernière, les pauvres affamés ont vendu leurs vêtements pour acheter du pain et ont employé le bois dont étaient construites leurs maisons à se réchauffer.

» Le comité fait un chaleureux appel à la charité du public.

» Plus de 30,000 francs ont été souscrits dans l'espace de trois jours. »

La santé du général Grant, président de la République américaine, serait très sérieusement menacée, s'il faut en croire les journaux et... les médecins du Nouveau-Monde. Tel serait le dernier diagnostic : « Si le général ne modifie pas ses habitudes, il n'a pas une année à vivre. »

Voici comment on l'explique :

Le président des Etats-Unis fume trop, et l'abus du tabac a produit chez lui un ébranlement nerveux qui se traduit aujourd'hui par des symptômes très-graves contre lesquels la science ne pourra lutter avec succès que si M. Grant renonce immédiatement à cette passion. Vingt à trente cigares en une seule journée ne sont pour lui qu'une petite affaire, et il lui faut ces noirs planteurs, très-forts et séchés dans leur jus. Son valet de chambre prétend qu'il fume en dormant ! Aux soirées diplomatiques, à la Maison-Blanche, ou ailleurs, M. Grant ne quitte pas le fumoir ou la salle de billard, où il fume et fume toujours.

Sur un tableau représentant l'entrevue de Lee et de Grant dans la plaine de l'Appomattox, le jour de la reddition de l'armée sudiste, ce dernier tient son cigare à la main.

L'ART MONÉTAIRE DE L'ANCIENNE ROME.

Le British Museum s'occupe activement de ses catalogues. Il vient d'en paraître un nouveau sur les médaillons ou médailles de grand module des empereurs romains que possède ce musée. Le nom de médaillon vient de l'italien *medaglione* et du grec *metallon* ; ces pièces, dont beaucoup sont des chefs-d'œuvre, ne se distinguent des monnaies communes que par leur dimension et l'absence des deux lettres S C qui conféraient aux monnaies leur caractère officiel. La plus riche collection de médaillons romains se trouve en France, à la bibliothèque de la rue Richelieu.

A l'occasion de ce nouveau catalogue du British Museum, le *Times* publie un article plein d'érudition sur la numismatique romaine. Nous en reproduisons les passages les plus intéressants.

Les premières et plus anciennes monnaies du Latium étaient en bronze. Ce vieil Etat était évidemment riche en cuivre et en alliages de cuivre, mais les métaux supérieurs, l'or, l'argent, l'electrum lui manquaient. Les origines du monnayage du cuivre se perdent dans une antiquité fabuleuse. On attribue à Saturne même l'émission des premières monnaies de bronze, et les rois de Rome n'en avaient pas d'autre. Numa passe pour avoir mis en circulation de la monnaie de cuir, mais, même à cette période primitive, un pareil moyen d'échange ne peut avoir servi que dans un moment de crises financières ; on pourrait y voir la première apparition de la circulation fiduciaire du papier-monnaie. Comme il ne reste aucune de ces monnaies de cuir, cette légende est considérée comme un mythe.

Les rois de Rome n'ont laissé derrière eux aucune pièce de monnaie pour attester leur existence ; les plus anciennes pièces que la ville éternelle nous ait transmises sont de lourds lingots de forme rectangulaire, avec une grosse empreinte, qui ne remontent pas au-delà de quatre cents ans avant Jésus-Christ.

Les plus anciennes étaient fondues dans des moules de sable et pesaient environ trois livres (la livre dont il s'agit ici est de 0,373242 kilogramme). Avant cette période, des

morceaux informes de fonte de cuivre suffisaient aux échanges d'une population qui ne se composait ni de commerçants ni d'artistes. Quoiqu'on ait découvert quelques pièces dont la forme cubique présente quelque symétrie, il est évident que les paiements devaient se faire au poids et non par le nombre des pièces.

Les empreintes des premières pièces de monnaies latines étaient simples comme celles des Grecs. Le bœuf de la ferme sabine, le cheval des Dioscures et l'éléphant que les Romains avaient vu pour la première fois dans les guerres contre Pyrrhus s'y rencontrent avec le trident et l'ancre, le trépied et le sabre, qui, suivant la légende, fit pencher le plateau de la balance dans laquelle on pesait le tribut exigé par les Gaulois.

Après l'essai de toutes les formes pour la monnaie de circulation, le cube, l'ovale, ou le cône, les monnaies de la République romaine prirent la forme circulaire, qui a été aussi le résultat de l'expérience de tous les peuples. La monnaie de bronze fut successivement réduite de poids, expédient auquel les finances parcimonieuses ont recours même dans la prospérité. L'as, d'une livre, *libralis*, fut mis en circulation par les Décemvirs, entre 400 et 300 ans avant Jésus-Christ. Leur système était duodécimal ; leurs empreintes, celles de divinités, et surtout des grands dieux. Cet exemple fut suivi par les colonies italiennes qui adoptèrent le système romain : Lucérie, en 314 avant Jésus-Christ, Venouse, Firmum, Vestini, et, plus tard, Hadria, environ 289 ans avant notre ère : ces pièces sont d'une grande beauté.

L'as vit réduire son poids, non en une seule fois, mais successivement, d'une livre à une demi-once. Son empreinte, vers la fin de la République, était la tête à double face de Janus et la proue d'un vaisseau, comme allusion à la flotte construite par les Décemvirs ; les enfants de Rome, autour du Forum, jouaient avec ces pièces « tête ou vaisseau, » comme on joue maintenant à « pile ou face. »

Ces grosses pièces de bronze étaient coulées dans des moules, car la République n'avait pas de graveurs ; elles ressemblent, par leur exécution, plutôt à des terres-cuites qu'à des pièces de métal, quoique leurs empreintes fussent évidemment copiées, ou imitées, sur des modèles d'un art plus avancé.

Après la circulation de la monnaie de bronze, la monnaie d'or fit son apparition environ 210 ans avant Jésus-Christ, imitée des *statères* des rois grecs et des monnaies des Républiques italiennes. On en frappa originairement 48 et plus tard 41 à la livre : quelques-unes émises par Sylla pesaient 165 grains (le grain est de 0,064798 grammes), mais le poids moyen était de 130, et, du temps de Pompée, de 128 grains. Ces pièces de monnaie étaient peu nombreuses, et l'empreinte en était médiocre.

Beaucoup plus nombreuses et plus intéressantes étaient les pièces d'argent ou *denarii* que la Monnaie fabriquait à la même époque et qui pesaient 68 grains, en se conformant au modèle de la drachme attique. Les empreintes primitives étaient peu remarquables, la tête de Rome, les Dioscures, des chars. Mais les familles praticiennes qui, plus tard, dirigèrent le monnayage, substituèrent graduellement à la tête de Rome, celle d'un de leurs ancêtres, et à Castor et Pollux des chars et des victoires leur appartenant en propre, ainsi que leur nom et leurs titres au lieu du nom de Rome. Une particularité mérite l'attention : chaque pièce était marquée de sa valeur numérique, preuve du sens d'utilité pratique qui ne se trouve pas sur les pièces plus artistiques de la Grèce.

Jusqu'à cette époque, nous ne trouvons pas de médaillons ; ils ne commencent qu'avec l'empire. La révolution monétaire s'inaugura après la bataille d'Actium et le rétablissement de l'ordre. L'or et l'argent furent à peine modifiés. Le bronze fut restreint à trois modules au lieu de douze : le *sesterc* de deux as et demi, le *dupondius* de deux as, un as de cuivre de même module, un *quadrans* de bronze, analogue au *farthing* anglais. Toutes marques et indications disparurent des monnaies. Le *sesterc*, appelé par les collectionneurs : grand bronze, avait à peu près la forme d'une de nos anciennes pièces de deux sous ; le *dibella* ou *dupondius*, celle d'un sou ; on l'appelle moyen bronze ; enfin, le *quadrans*, petit bronze, avait la dimension d'un farthing.

Toutes pièces plus grandes que celles de la circulation ordinaire sont nommées, dans le langage des cabinets : médaillons. Auguste

substitua sa tête à celle de Janus, de Mars ou de Rome, et bannit du revers les divinités ; ses successeurs suivirent son exemple. Les types et légendes des pièces impériales furent essentiellement historiques : ils se rapportaient à l'empereur et à l'empire et à des événements contemporains. L'empreinte elles devinrent, comme nos médailles modernes, de véritables bulletins publics. Un citoyen ou un sujet, sachant lire entre les lignes, était au courant de la politique quand il tenait dans sa main la nouvelle pièce frappée à Rome. Même les passions politiques se montraient sur les monnaies et frappaient de la contre-marque du sénat ou du peuple le portrait d'un Néron ou le type odieux d'un Caligula. La succession rapide des types impériaux : Empereur, César, Pontife, Consul, Tribun, Père du peuple, annonçaient aux provinces éloignées chaque maître nouveau et inattendu.

Jusqu'au temps de Gallien, la monnaie resta la même, et le bronze ne fut frappé qu'en vertu d'un sénatus-consulte. Quelques empereurs proclamés et pour les faits accomplis, il hésitait quand il s'agissait de compétiteurs encore douteux et de révolutions dans les provinces. Othon, Niger et Albin n'obtinrent pas la reconnaissance de la Monnaie romaine. L'or et l'argent étaient frappés par l'empereur ; mais le bronze ou l'airain, vieux symbole de l'autorité suprême, n'avait une consécration légale que si le S C (marque de l'autorité sénatoriale) se trouvait au milieu de la légende.

La Monnaie était administrée par un triumvirat, ou commission de trois membres ; un quatrième commissaire ajouté par César fut supprimé par Auguste. C'était un très-grand établissement que cette Monnaie, qui avait de nombreux officiers, ses graveurs, ses fondeurs, ses ouvriers. Cependant, peu de noms de ces administrateurs ont échappé à l'oubli, et parmi les graveurs on ne connaît que celui de Novellius. La noblesse et la grandeur qu'atteignit, à son apogée, l'art de la gravure, a fait penser que les plus habiles graveurs sur pierres ont dû être employés. Il est évident que, par suite du haut relief adopté pour les monnaies, les coins devaient constamment éclater ou se fendre et qu'il fallait les renouveler, de manière que les graveurs avaient un vaste champ pour s'exercer et se perfectionner.

S'ils faisaient leur apprentissage sur les monnaies communes, c'est sur les médaillons qu'ils déployaient tout leur talent. Les pièces d'un plus grand volume ne portaient pas les lettres S C, et n'étant pas, par conséquent, de la monnaie, étaient évidemment des médailles, comme les *pièces fortes* du moyen âge et les pièces d'essai des hôtels des monnaies modernes. Probablement ces médaillons étaient frappés par ordre du sénat pour faire honneur à l'empereur, qui les distribuait comme cadeaux, ainsi qu'on distribue de nos jours des portraits ou des tabatières. Ils pouvaient ainsi être fixés à la hampe des drapeaux.

Ce qui rend plus difficile encore d'expliquer leur destination, c'est que certains médaillons sont formés de deux médailles, l'une intérieure en cuivre, l'autre extérieure en or formant le bord, en bronze, sur laquelle se trouvait la légende.

Les plus anciens médaillons du musée britannique remontent à Domitien. Ceux d'Adrien et de ses successeurs, les Antonins, sont remarquables par leur grandeur et leur beauté, et parmi les plus beaux on distingue ceux de Commode, commémoratifs de la campagne dans la Grande-Bretagne. Au revers, la Victoire inscrit sa conquête sur un bouclier ; comme trophée, la Bretagne est assise sur une île de rocs, portant le costume gaulois et tenant un étendard et une lance.

Après Commode, les médaillons diminuèrent de grandeur et de nombre. Ceux du jeune Gordien sont remarquables par les nombreux personnages du revers et l'excellence de leur exécution. Cependant, l'art de la gravure déclinait en même temps que l'empire.

Avec les trente tyrans vint la banqueroute ; on substitua aux pièces d'argent des deniers argentés ; on supprima les grands hôtels des monnaies. L'art de la gravure ne se releva jamais de ce coup. La Renaissance tentée dans le règne de Constantin ne produisit qu'un style dégénéré, tel que le type plat et sans relief de nos monnaies modernes.

Les hauts prix qu'atteignent les médailles de l'époque impériale varient de 40 à 200 livres sterling ; quelques-uns ont été poussés jusqu'à 500 livres. Ces prix excèdent de beaucoup la valeur des informations historiques qu'on en peut tirer, puisque les mêmes informations sont reproduites sur les pièces de grand et de moyen bronze.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les assises de Maine-et-Loire, pour le troisième trimestre de 1875, s'ouvriront à Angers, le lundi 2 août prochain, sous la présidence de M. Monden-Gennevraye, conseiller à la Cour, chevalier de la Légion d'Honneur.

Assesseurs : M. Poitou, officier de la Légion d'Honneur, et M. Planchenault, conseillers.

On annonce que la distribution des prix, dans les lycées et collèges, est fixée au mardi 4 août, et la rentrée au 4 octobre.

BAINS DE MER.

Pendant la saison des bains de mer, la compagnie du chemin de fer d'Orléans délivrera cette année des billets aller et retour à destination de La Rochelle.

Pour les Sables-d'Olonne, la compagnie des chemins de fer de la Vendée délivrera des billets à prix réduits valables pendant cinq jours.

THEATRE DE SAUMUR.

Le samedi 5 juin prochain, une seule représentation sera donnée sur notre scène par les artistes du théâtre des Bouffes-Parisiens.

M^{me} Théo, M. Bonnet, M. Desmonts, M^{me} Soll et M^{me} Emma Dorville joueront deux pièces des plus en vogue : *Pomme d'api* et *Bagatelle*, opérettes d'Offenbach ; plus, un grand intermède par M^{me} Théo.

On évalue à 60,000 fr. les pertes causées par la grêle dans le canton de Saint-Savin, arrondissement de Montmorillon (Vienne).

D'après les dernières évaluations, elles s'élèvent à 70,000 fr. pour le canton de Chauvigny, même arrondissement. Les communes de ce canton qui ont le plus souffert sont : Chauvigny, Saint-Pierre-les-Eglises et Paisay-le-Sec.

Nous empruntons les lignes suivantes à l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* :

TOURS. — CHINON. — LES SABLES.

« Voilà trois villes qui, dit-on, se préparent à des fêtes publiques, à propos de l'ouverture complète de la ligne de la Vendée, des Sables à Tours même.

« C'est décidément le 31 courant que les trains entreront en gare à Tours. A cette occasion, on parle de réjouissances locales. Une représentation gratuite aurait lieu au grand théâtre ; un feu d'artifice brillerait non moins gratuitement aux yeux des spectateurs ; enfin un somptueux banquet serait organisé par souscription.

« Chinon, rêvant des projets plus gigantesques, sera obligé de prendre son temps. Il ne sera en mesure que vers la mi-juin. Cette satanée ville — en peut la traiter ainsi, puisque Rabelais prétend qu'elle fut l'une des trois villes qui se donnèrent au diable, — va, bien entendu, s'en donner à cœur joie.

« Le programme de la fête de bienfaisance donnée par nos voisins les Chinonais sera, assure-t-on, des plus attrayants et attirera chez eux, nous en avons la certitude, un immense concours de curieux. L'un des grands attraits sera une grande Cavalcade rabelaisienne. En puisant à la source si féconde de la chronique gargantuaire et des hauts faits de Pantagruel, nous vous laissons à penser, amis lecteurs, combien de charmantes et humoristiques surprises vont ménager aux Rieurs de Tours les Gaudisseurs chinonais.

« Nous espérons pouvoir, d'ici quelques jours, donner de plus longs détails et même le programme complet de la fête.

« La ville des Sables ne donnera ses fêtes qu'à la fin de juin, au commencement de la

saison des bains. Sa plage si belle va encore grandir en réputation.

« La facilité des communications, le bon marché si séduisant des trains de plaisir organisés par la compagnie de la Vendée, l'active et intelligente impulsion donnée à cette ravissante station balnéaire, tout contribuera à faire de cette plage le rendez-vous le plus charmant et le plus suivi des côtes de l'Océan. »

On lit dans l'*Union libérale* :

« La fête de bienfaisance de Chinon est, nous assure-t-on, décidément fixée au 27 juin prochain.

« Le comité municipal d'organisation de la fête, après avoir choisi le sujet de la cavalcade, sujet essentiellement Rabelaisien, comme nous l'avons déjà annoncé à nos lecteurs, en a confié l'exécution, après en avoir arrêté tous les détails, à M. Dalmagne, entrepreneur de diligences à Chinon, bien connu dans notre département par ses goûts équestres et son aimable entrain.

« Tout fait supposer une fête des mieux réussies. Un des régiments de cavalerie de Tours prêtera son bon concours à la cavalcade. Les plus célèbres costumiers de Paris fourniront de riches costumes Renaissance et s'étudieront à traduire toutes les fantaisies exubérantes prêtées par Rabelais aux héros de son roman ; c'est dire assez que la mise en scène ne laissera rien à désirer. Enfin la ville sera décorée à l'avenant. Le soir, ce sera la véritable capitale du pays de Lanternois. Rien ne sera épargné pour attirer les étrangers et faire goûter au public nombreux, qui se rendra, nous n'en doutons pas, à Chinon, des surprises ravissantes et entièrement inédites.

« La municipalité s'est, dit-on, entendue avec la Compagnie de la Vendée, et toutes les facilités désirables seront données aux voyageurs : réduction de prix de 50 0/0 avec billets d'aller et de retour, valables pour plusieurs jours. »

NANTES. — Dimanche, le *Saturne* a fait pour la troisième fois, par le temps le plus splendide, une exploration aérienne. Il avait emporté dans sa nacelle cinq voyageurs avec M. Eugène Godard. C'étaient MM. Guérin, Gandelat, Sevenne, Lebiez et Louvet, jeunes gens qui, liés d'amitié, avaient projeté de faire ensemble cette petite tournée dans les airs. On nous rapporte qu'un autre jeune Nantais avait voulu être de la partie et s'était efforcé de prendre place dans le frêle esquif ; mais la nacelle étant déjà trop chargée, il avait été contraint de remettre son excursion à un autre jour.

Le ballon, qui s'était majestueusement enlevé vers 5 h. 1/4, a plané pendant plus de trois quarts d'heure au-dessus de la ville. Les heureux passagers ont eu sous les yeux le plus magnifique spectacle. Ils apercevaient miroiter l'immense nappé de l'Océan, le lac de Grand-Lieu et les méandres de la Loire, de la Sèvre et de l'Erdre.

Une brise presque insensible les a dirigés lentement vers Saint-Sébastien et Basse-Goulaine. Voyant leur impuissance à aller chercher au loin un atterrissage favorable, ils ont commencé à opérer leur descente au-dessus du village de la Patouillière. Là cependant ils ont jeté leur dernier sac de lest pour s'élever encore un peu, afin de choisir un meilleur endroit pour toucher terre. Se trouvant à 400 mètres environ sur la *Herdré*, propriété de M. Trémant, l'adroit conducteur de l'omnibus aérien, apercevant un des habitants de cette maison de campagne, a demandé s'il y avait facilité pour descendre dans la prairie voisine. Sur la réponse affirmative, l'habile aéronaute a jeté le guide-roppe, tombé d'abord dans le jardin, puis traîné ensuite dans la prairie, où il a été saisi par le jardinier de M. Trémant.

Godard n'a pas eu besoin de jeter l'ancre ; il est venu, sans aucune précipitation, comme s'il voulait se reposer, à l'endroit même où il annonçait devoir atterrir.

Des paysans, accourus de toutes parts, ont mis dans la nacelle des pierres pour remplacer le poids des voyageurs, pendant que ceux-ci recevaient de M. Trémant et de sa famille le plus courtois accueil.

De là, ils se sont rendus à Haute-Goulaine, et sont revenus vers dix heures au ballon, dans lequel ils se proposaient de remonter pour faire une promenade de nuit. L'aérostat avait alors beaucoup perdu de sa force ascensionnelle, et Godard n'a pu pren-

dre à son bord qu'un de ses compagnons de route. Du reste, il s'est bientôt aperçu que le ballon ne pouvait plus se soutenir, et il a prudemment jeté l'ancre pour regagner le sol, à très-peu de distance du lieu où il avait mis pied à terre la première fois.

Là, le ballon a été rapidement dégonflé, puis placé sur une petite charrette avec la nacelle, et le tout a été rapporté à Nantes lundi matin, sans la plus petite détérioration.

Quant aux voyageurs, quatre d'entre eux, restés à la maison Trémant jusqu'à une heure du matin, sont revenus à Nantes dans une voiture qu'ils avaient fait prendre à Haute-Goulaine.

Nous ne savons point comment est rentré M. Godard.

Cette ascension doit être, assuraient ces Messieurs, une de celles qui ont présenté un plus net et plus ravissant panorama. Toutefois ils exprimaient vivement le regret de n'avoir pu être entraînés à une plus grande distance. Ajoutons qu'ils avaient été prévenus, avant le départ, qu'en raison du peu de vent et de leur trop grand nombre, l'ascension ne pourrait être de longue durée.

(*Espérance du peuple.*)

Faits divers.

LES PLUS GRANDS STEAMERS DU MONDE.

Quelques renseignements sur les paquebots transatlantiques qui font le service entre la France et l'Amérique, à propos du récent naufrage du *Schiller*, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Les paquebots transatlantiques qui naviguent des ports d'Europe aux ports des Etats-Unis sont au nombre de 147, appartenant à seize Compagnies. L'*Anchor line*, celle de ces Compagnies qui possède le plus de steamers, en a 30, tandis que notre Compagnie transatlantique n'en a que 6.

Les six plus grands navires à vapeur du monde sont :

1° Le *Great Eastern*, appartenant à l'*International Telegraph constructor and maintenance Company*. Il mesure 674 pieds de longueur, sur 77 de largeur.

2° La *City of Peking*, lancée récemment sur la rivière Delaware, et appartenant à la *Pacific mail steam ship Company*. Ce navire jauge six mille tonneaux, mesure 423 pieds de longueur, sur 48 de largeur.

3° La *Liguria*, appartenant à la *Pacific steam navigation Company*, tonnage 4,820 tonneaux, longueur 460 pieds, largeur 45.

4° La *Britannia*, à la *White Star Line*, tonnage 4,700 tonneaux ; longueur 455 pieds, largeur 45.

5° La *City of Richmond*, de l'*Inman line*, tonnage 4,600 tonneaux ; longueur 425 pieds et demi, largeur 43 pieds.

6° La *Bothnia*, à la compagnie *Gunard*, tonnage 4,500 tonnes ; longueur 425 pieds, largeur 52 pieds et demi.

Ajoutons, pour terminer, que l'Angleterre possède, à elle seule, 2,538 steamers, avec un tonnage de 2,582,445 tonneaux, et que les Etats-Unis, qui viennent après, n'en possèdent que 420.

L'hôtel qui appartenait à feu Leroux, le sociétaire de la Comédie-Française, contenait, au dire du *Constitutionnel*, une curiosité fort originale.

Dans cet hôtel se trouvait un meuble unique en son genre, et qui figurait une fortune — sur le papier ! C'était, en effet, un paravent de dimension énorme entièrement recouvert, endroit et envers, d'assignats.

A ce propos, rappelons que l'assignat fixé au titre nominal comme le billet de banque actuel, tant qu'on resta à la première émission de quatre cents millions de 1790, était tombé en 1793, c'est-à-dire en présence d'une émission de cinq milliards, au sixième de sa valeur, et en 1796 à un demi-centième seulement du chiffre marqué. L'assignat de cent francs valait alors dix sous. Il est vrai que l'émission des assignats s'élevait en 1796 à 45 milliards.

Leroux tenait son paravent d'une tante dont le père avait laissé en mourant à sa fille une malle pleine d'assignats. Le meuble de Leroux était un titre nominatif d'un million. Au cours des assignats à la date de leur suppression de l'an IV, il représentait encore cinq mille francs.

Le *Bulletin français* signale un procédé recommandé pour produire de la fraîcheur dans les chambres de malades. Il consiste à mettre aux fenêtres largement ouvertes des linges imbibés d'eau. On sait combien l'eau, pour passer de l'état liquide à l'état gazeux, absorbe de calorique. Cette absorption fait baisser en quelques instants de 5 à 6 degrés la température de l'appartement, et l'humidité répandue dans l'air fait supporter plus facilement la chaleur. Par ce système, les malades se trouvent, même au plus fort de l'été, dans une atmosphère rafraîchie analogue à celle qui règne après les orages.

Dernières Nouvelles.

Le grand événement de la journée d'hier était la nomination de la commission de trente membres chargée d'examiner :

- 1° Le projet de loi organique sur les rapports des pouvoirs publics ;
- 2° Le projet de loi organique sur les élections des sénateurs ;
- 3° Le projet de loi électorale.

Voici la liste des candidats présentés par les trois gauches :

MM. Adrien Léon, Baze, Beau, Bethmont, Brisson, Jules Cazot, Cézanne, Christophe, Delorme, Duclerc, Ferry, Gambetta, A. Grévy, Humbert, Krantz, Laboulaye, de Lavergne, Le Royer, Luro, de Mahy, de Marcère, E. Picard, comte Rampon, Ricard, Ch. Rolland, Schérer, Jules Simon, Vacherot, Voisin, Waddington.

Voici les noms des candidats présentés par la droite modérée et le centre droit :

MM. Adrien Léon, Adnet, Beau, Bérenger, de Belcastel, Cézanne, de Clercq, de Cumont, Delsol, Duclerc, de Kerdrel, Laboulaye, de Lacombe, Lambert de Sainte-Croix, de Lavergne, Ant. Lefèvre-Pontalis, Victor Lefranc, de Talhouët, Paris, de Reséguier, F. Rive, Sacase, de Sugny, de Tarteron, Tallon, Vacherot, Voisin, Waddington, de Witt.

MM. Adrien Léon, Beau, Cézanne, Duclerc, Laboulaye, de Lavergne, Vacherot, Voisin, Waddington sont portés sur les deux listes.

Tous les candidats présentés par les gauches ont voté la Constitution ; il s'en trouve dix-huit dans le même cas portés sur la liste de la droite modérée du centre droit.

Le centre droit avait dès lundi renoncé à porter M. de Broglie sur sa liste.

On attendait la liste définitive du groupe Lavergne-Wallon, qui a été plusieurs fois remaniée depuis lundi. On prétend qu'il n'osait pas la montrer, et qu'il se contenterait de voter pour des candidats pris sur les deux listes.

La quatrième sous-commission du budget de 1876 a réparti ses travaux entre les membres qui la composent :

M. Bathie, président, et M. Faye, ont été chargés du département de la justice.

M. Lefébure de celui des affaires étrangères.

M. Lepère de celui de l'instruction publique.

M. Delsol de celui des cultes.

MM. d'Osmoy et Tirard de celui des beaux-arts.

Une dépêche reçue de Nîmes annonce la mort de Mgr Plantier.

Pour les articles non P signés : GODARD.

Publications de mariage.

François-Jacques Lagneau, charpentier, et Léonie Richer, chapeletière, tous deux de Saumur.

Louis Marquer, employé de chemin de fer, de Saumur, et Alphonsine-Pélagie Randouin, sans profession, de Chinon.

Adolphe Platteau, perruquier, et Léonie-Florence Robert, couturière, tous deux de Saumur.

Gaston Boureau, ferblantier, de Chinon, et Héloïse-Augustine-Désirée Boureau, couturière, de Saumur.

